

2011

ZOOM SUR LE PARTAGE DE LA VALEUR AJOUTÉE ET DES BÉNÉFICES

DE 450 PME

Comité de rédaction

- F. Aupic - Cabinet Corevise
 - P. Blin - Cabinet Sefac
 - J.F. Dermagne - Cabinet Sofideec Baker Tilly
 - M.L. Parthenay
 - I. Lucas
- } Secrétariat Général ATH

ATH

- Parution du troisième ouvrage de sa collection l'Observatoire de l'information financière sur le thème
- **Le partage de la valeur ajoutée et des bénéfices dans 450 PME**
- Pour mémoire ;
 - ✓ le 1er thème portait sur les rémunérations des dirigeants
 - ✓ le 2ème thème portait sur la trésorerie
 - ✓ Site de l'Observatoire : www.observatoireath.com

Qui sommes nous ?

- Association technique de cabinets d'audit et de conseil
 - ✓ 22 cabinets
 - ✓ 2 280 collaborateurs
 - ✓ 212 Meuros de chiffre d'affaires
 - ✓ 310 experts-comptables et commissaires aux comptes
 - ✓ 100 sociétés cotées

Pourquoi cette étude ?

- Réflexion politique du Président Sarkozy sur l'idée d'une rémunération par tiers en 2009
- Publication du rapport Cotis (données macro-économiques) mettant en évidence :
 - ✓ la question du partage de la richesse produite par les entreprises
 - ✓ certaines difficultés d'analyse sur les concepts
 - ✓ une « grande variabilité intersectorielle ou micro-économique »

L'étude ATH - Méthodologie

- Constitution d'un panel de 450 PME à partir du portefeuille clients des cabinets membres d'ATH
 - ✓ Panel composé de SA, SARL et SAS
 - ✓ Hors sociétés de banques/assurances
 - ✓ Hors activités liées à l'immobilier
 - ✓ Hors les sociétés en redressement judiciaire ou en liquidation judiciaire

Les plus de l'étude ATH

- Les cabinets membres d'ATH, en tant qu'experts-comptables et/ou commissaires aux comptes, sont les observateurs privilégiés de la vie des entreprises
 - ✓ vision complémentaire à l'approche macro-économique du rapport Cotis
 - ✓ apport d'éléments micro-économiques fondés sur une analyse fine à partir des documents comptables, fiscaux et financiers des PME

Définition des concepts

- L'étude a défini des concepts pour assurer une bonne interprétation des résultats et faire les comparaisons nécessaires
 - ✓ les montants liés à la participation, à l'intéressement et aux primes sur résultat sont considérés comme des éléments de partage des bénéfices
 - ✓ les charges sociales incluses dans la part des salariés sont considérées comme des avantages différés et/ou associés pour les salariés

Définition des concepts

- ✓ le retraitement des « Management fees » en salaires et charges de la filiale dès lors qu'ils ont un caractère de salaire
- ✓ le retraitement du montant de la valeur ajoutée
 - passage d'une valeur ajoutée fiscale (issue de la liasse fiscale) à une valeur ajoutée économique (déduction du montant des locations et des redevances de crédit-bail)

Le panel des PME

- Définition des PME françaises

- ✓ Niveau d'effectifs compris entre 10 et 250

- ✓ Chiffre d'affaires compris entre 2 et 50 M€ ou bilan compris entre 2 et 43 M€

➔ Environ 190 000 PME selon l'INSEE au 1^{er} janvier 2010

Le panel des PME

- Place des PME dans l'ensemble des entreprises, au plan national et en comparaison européenne

Catégorie	Nombre d'entreprises					
	France		Allemagne		Europe	
	Nombre	Poids en %	Nombre	Poids en %	Nombre	Poids en %
Micro	2 390 227	93,1	1 559 595	83,3	19 198 539	92,1
Small	148 990	5,8	258 391	13,8	1 378 401	6,6
Medium-sized	22 075	0,9	44 490	2,4	219252	1,1
Ss-total Small et Medium	171 065	6,7	302 881	16,2	1 597653	7,7
Large	4 815	0,2	9 217	0,5	43 034	0,2
Total	2 566 107	100	1 871 693	100	20 839 226	100

Le panel des PME

- Valeur ajoutée moyenne des PME dans l'ensemble des entreprises, au plan national et en comparaison européenne

Catégorie	Valeur ajoutée moyenne par entreprise en K€		
	France	Allemagne	Europe
Micro	79	129	67
Small	1 074	820	821
Medium-sized	5 663	5 484	4 867
Ss-total Small et Medium	1 666	1 505	1 376
Large	77 466	61 191	57 745
Total	330	652	287




La présentation de l'étude en 4 étapes

- L'analyse de la valeur ajoutée
- La répartition de la valeur ajoutée
- Le partage des bénéfices
- Le partage du cumul de la valeur ajoutée et des bénéfices

L'analyse de la valeur ajoutée

- La valeur ajoutée traduit la création de richesses par l'entreprise
- Valeur ajoutée = Chiffre d'affaires - Coût d'achat des matières premières et des marchandises - Consommation et charges en provenance des tiers
- Evolution de la valeur ajoutée = indicateur de croissance

L'analyse de la valeur ajoutée

Secteurs d'activité	Valeur ajoutée moyenne en K€			
	2010	2009	Variation en K€	Variation en %
BTP-Construction	2 881	3 065	-184	-6,0 
Commerce de détail	2 002	1 848	154	8,3
Commerce de gros	2 615	2 379	236	9,9
Hébergement-Restauration	3 105	2 758	347	12,6 
Industrie-Production	3 426	3 430	-4	-0,1
Services	3 151	2 835	316	11,1 
Transports	4 674	4 604	70	1,5
Moyenne de l'échantillon	2 962	2 833	129	4,6

Face à un chiffre d'affaires ayant augmenté de 3,2%, la hausse de la valeur ajoutée de 4,6% traduit une amélioration de la rentabilité des entreprises

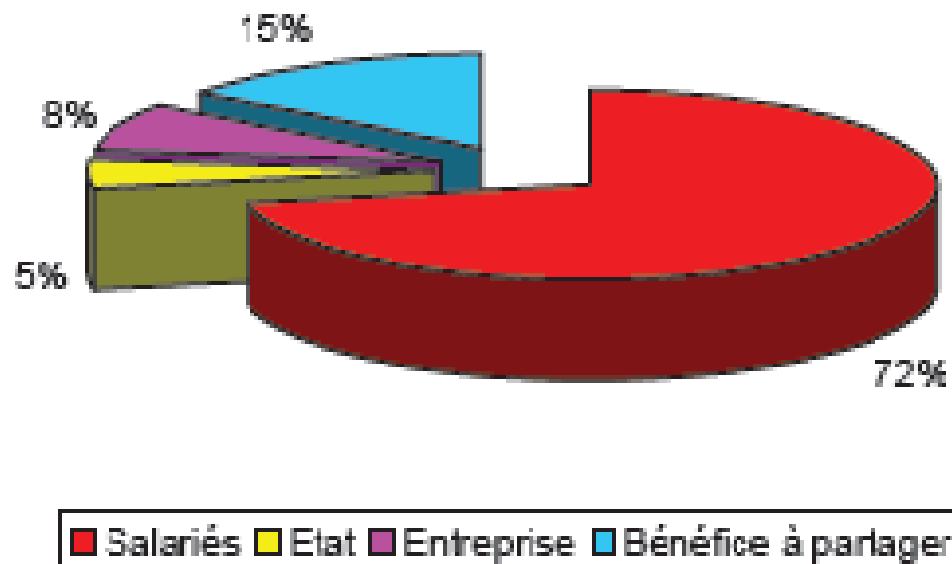
La répartition de la valeur ajoutée

- Répartition de la valeur ajoutée produite par les sociétés entre les trois « acteurs » de l'entreprise :
 - ✓ les salariés au titre des salaires et charges sociales
 - ✓ l'Etat et les collectivités locales au titre des impôts et taxes liés à l'exploitation (donc hors impôts sur les sociétés)
 - ✓ l'entreprise elle-même pour ce qui a trait aux coûts de l'investissement et du financement de l'exploitation

Le solde représente le bénéfice à partager

La répartition de la valeur ajoutée

Répartition de la valeur ajoutée en 2010



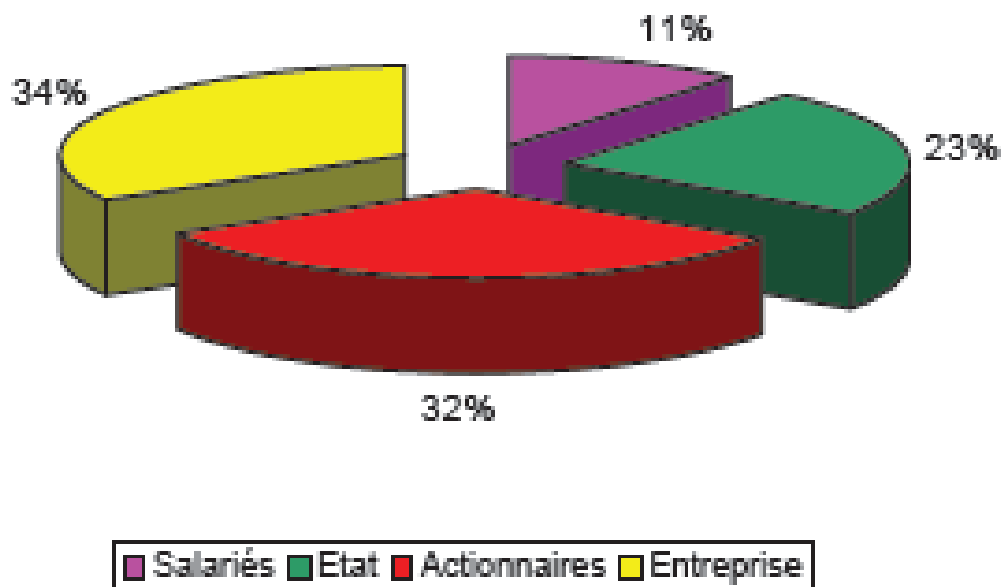
- 72% pour les salariés
- 8% pour l'entreprise
- 5% pour l'Etat
- 15% pour le bénéfice restant à partager

Le partage des bénéfices

- Répartition des bénéfices à partager entre
 - ✓ la part réservée aux salariés à travers la participation, l'intéressement et les primes directement liées au résultat
 - ✓ la part de l'Etat à travers l'impôt sur les sociétés directement calculé sur le résultat de l'entreprise
 - ✓ le solde restant entre les mains de l'entreprise pour son auto-financement (investissements, désendettement, besoin en fonds de roulement...)

Le partage des bénéfices

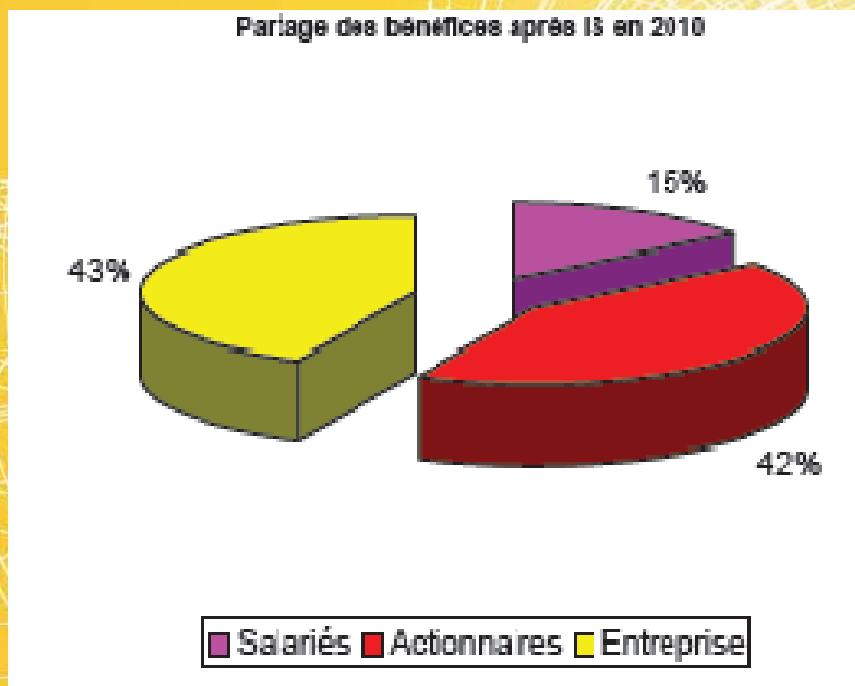
Partage des bénéfices avant IS en 2010



- 34% pour l'entreprise
- 32% pour les actionnaires
- 23% pour l'Etat
- 11% pour les salariés

Le partage des bénéfices

Sur la base du concept des « trois tiers » donc, après la rémunération de l'Etat par l'IS, la répartition est la suivante



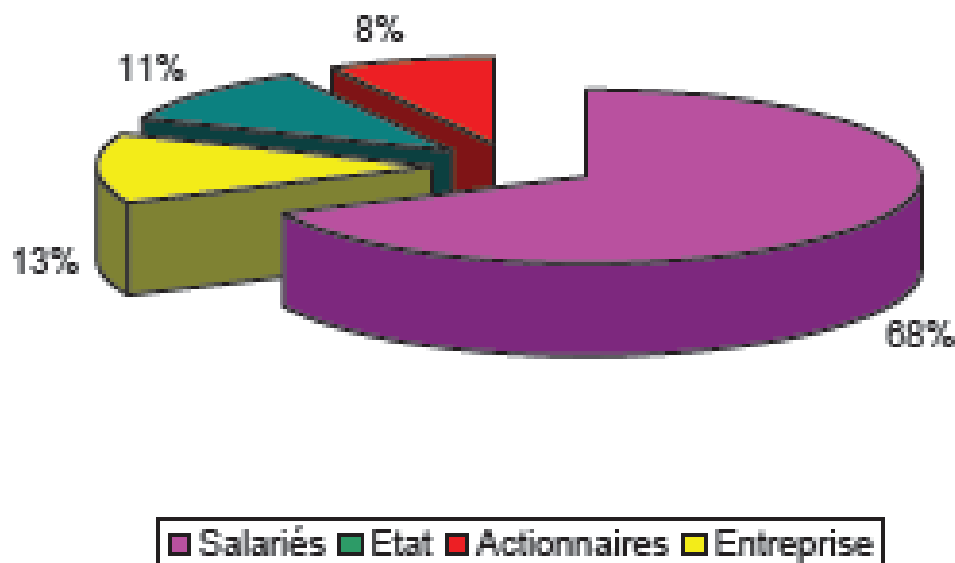
- 43% pour l'entreprise
- 42% pour les actionnaires
- 15% pour les salariés

Le partage de la valeur ajoutée et des bénéfices

- La part globale (valeur ajoutée à laquelle s'ajoutent les bénéfices distribués) attribuée aux quatre parties prenantes est mesurée par le cumul des deux premières approches.

Le partage de la valeur ajoutée et des bénéfices

Partage de la valeur ajoutée et des bénéfices en 2010



- 68% pour les salariés
- 13% pour l'entreprise
- 11% pour l'Etat
- 8% pour les actionnaires

Evolution 2010 / 2009

Salariés



-1 point

Etat



-1 point

Actionnaires



-2 points

Entreprise



+4 points

Analyse par secteurs d'activité

- Très grande hétérogénéité
 - ✓ Idem rapport Cotis
- Nécessité d'une analyse et de politiques secteur par secteur

Analyse par strates d'effectifs

- Evidence de l'impact des seuils d'effectifs
 - ✓ De plus de 20 salariés
 - les charges sociales et impôts et taxes
 - ✓ De plus de 50 salariés
 - la participation

Analyse par strates de chiffres d'affaires

- La part des salaires décroît en fonction de la taille des sociétés
 - ✓ 82% pour les entreprises dont le CA est compris entre 2 et 5 M€
 - ✓ 66% pour les entreprises dont le CA est compris entre 20 et 50 M€
- La part des dividendes est plus importante dans les petites entités
 - ✓ 41% pour les plus petites
 - ✓ 34% pour les plus grandes

Quatre pistes de réflexion

- ATH suggère :
 - ✓ de définir de manière homogène et transparente la valeur ajoutée et les clés de répartition des bénéfices
 - ✓ de lisser l'impact pénalisant des seuils
 - ✓ de simplifier les dispositifs de partage des bénéfices pour une plus grande attractivité
 - ✓ de réfléchir à des politiques sectorielles pour une meilleure efficacité économique

OBSERVATOIRE ATH

- Rendez vous sur www.observatoireath.com